

ENVIRONNEMENT

“Il n’y a plus de raison de ne pas trier”

VILLERS-SAINT-PAUL En service depuis le 1^{er} février, le centre de tri a une capacité de 60 000 tonnes de déchets par an. Ils proviennent de l’Oise et de la Seine-et-Marne.

Vous habitez l’Oise ? Alors, à moins que vous soyez du côté de l’extrême nord-ouest ou sud-ouest du département, les déchets que vous jetez à la poubelle et dans votre bac jaune passent forcément par Villers-Saint-Paul. Les déchets ménagers non triables finissent au centre de valorisation énergétique : ils y sont brûlés, mais pas pour rien (lire par ailleurs). Et les bouteilles en plastique, films plastiques, cañettes métalliques, papiers, cartons, etc., passent par le centre de tri inauguré vendredi 14 juin en grande pompe, en présence de centaines d’élus de l’Oise et de la Région.

Ce centre de tri est un fleuron technologique. « *Le plus performant de France, l’usine modèle du recyclage du XXI^e siècle* », annonce fièrement le Syndicat mixte du département de l’Oise (SMDO), qui en est le propriétaire. Il a une capacité de tri de 60 000 tonnes de déchets par an, provenant de 650 communes de l’Oise et du nord de la Seine-et-Marne, soit un million d’habitants. Ici, vous ne verrez pas de tas de déchets qui stagnent pendant des heures ou des jours en attendant d’être triés, avec, au passage, un risque de fermentation, fussent-ils non organiques. Car du plastique plus ou moins sale, des cañettes avec des traces de liquide peuvent fermenter sous la chaleur. « *C’est la grande innovation de notre centre* », a pointé Frédéric Bonamy, directeur du site, vendredi, lors de la visite. « *Les déchets arrivent sur des fonds mouvants : le chargement et le stockage des déchets sont dynamiques. Les premiers déchets arrivés sont ceux qui sortent les premiers du centre.* » Au passage, plus besoin d’engins de chargement, donc des économies de carburant, aussi. Ensuite, le tri commence. Le chemi-



Bien que le centre de tri fasse appel à de nombreux dispositifs automatiques, l’expertise humaine est nécessaire. Il emploie 40 trieurs. (Photo FRED HASLIN)

nement des déchets est clair, logique, rapide. « *Quand une brique de lait usagée entre dans le centre, elle peut en ressortir compactée 12 minutes après* », illustre Christophe

Malleways, directeur collectivités de Paprec Groupe, le leader du recyclage français, qui exploite le centre de tri de Villers-Saint-Paul pour le compte du SMDO. En partie

grâce aux 19 machines de tri optique de la société Pellenc ST, « *seul fabricant français, deuxième leader mondial du secteur* », annonce Marc Minassian, directeur commercial.

“SUR NOTRE TERRITOIRE, IL N’Y A PLUS D’ENFOUISSAGE”

Philippe Marini, maire de Compiègne et président du SMDO, n’a pas tari d’éloges sur le centre de tri : « *Sur notre territoire, il n’y a plus d’enfouissement, il n’y a plus de mise à la décharge* ». Il a rappelé le contexte historique : avant 2016, le département de l’Oise comptait deux syndicats de traitement des ordures : le SMVO, pour l’est du département, et le SYMOVE, pour l’ouest. Le premier incinérât les ordures ménagères à Villers-Saint-Paul, au centre de valorisation énergétique en service depuis 2004, le second enfouissait les siennes. Il fut question, longtemps, de créer un deuxième incinérateur. Le projet a été abandonné. Fin

décembre 2016, les deux syndicats fusionnent. La nouvelle structure, le SMDO décide de doubler la capacité du centre de tri de Villers-Saint-Paul, qui valorisait les déchets plastiques et les cartons et papiers de l’est du département depuis 2003 avec une capacité initiale de 20 000 tonnes, portée à 30 000 en 2012. « *On a opté volontairement pour une capacité de 60 000 tonnes* », a rappelé Philippe Marini. Voir grand pour assurer le traitement des déchets de tout le département, voire plus puisque le syndicat d’ordures ménagères du nord de la Seine-et-Marne a choisi de faire trier ses déchets à Villers-Saint-Paul. ■

LES ORDURES MÉNAGÈRES BRÛLÉES, MAIS PAS POUR RIEN

Les déchets de la poubelle « normale » des Oisiens sont incinérés au centre de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul, à quelques mètres du centre de tri. Une incinération qui sert à vraiment à quelque chose. Le centre de valorisation fournit de la vapeur à l’usine chimique Arkema toute proche, mais aussi au réseau de chaleur de Nogent-sur-Oise, et de l’électricité. Une partie de celle-ci alimente le centre de tri, l’autre est revendue à ERDF.

Sur les tapis qui roulent à une vitesse de 3 mètres par seconde, les déchets sont triés, analysés.

UN TRI PAS SI CONTRAIGNANT

Les données sont disponibles en temps réel : nature du déchet, provenance, etc. Le tri optique permet de séparer les corps creux et les corps plats, d’autres machines séparent par le poids : léger ou lourd. Les déchets triés sont ensuite vendus à des industriels du recyclage. « *Les habitants n’ont plus aucune raison de ne pas trier* », proclame le SMDO. D’autant que, pour ce million de personnes, le tri n’est pas si contraignant que ça : les déchets ménagers dans la poubelle, les plastiques, cañettes métalliques, papiers et cartons dans le bac jaune. Seul le verre doit être porté dans les bornes situées dans les villages et villes. Ensuite, c’est le SMDO qui gère. ■ DENIS DESBLEDS

sur le web
COURRIER-PICARD.FR
Plus d’infos, de photos, et une vidéo sur notre site